
Appui au Développement régional en Tunisie

Contexte

L'écart de développement entre les régions de l'intérieur et le sud, d'une part, et le littoral, d'autre part, sont une cause principale de la révolution tunisienne et un enjeu socio-économique pour les autorités issues des élections. Cette problématique s'inscrit dans une décentralisation croissante des pouvoirs en Tunisie. Les enjeux des collectivités locales tunisiennes aujourd'hui, qui disposent encore d'un pouvoir de décision limité, sont : le renforcement de leurs compétences et l'accroissement de leurs capacités financières, pour un meilleur développement local et équilibrage territorial. L'article 131 de la nouvelle Constitution tunisienne, promulguée en janvier 2014, introduit des engagements clairs en matière de décentralisation.

Principales actions des bailleurs internationaux

1. Union Européenne

Programme d'appui au développement régional (40 M€) : aide budgétaire dans le cadre de la programmation à venir, conditionnée par l'avancement d'un certain nombre de réformes. Les axes qui pourraient être développés sont : la promotion de logiques d'intercommunalité, le renforcement institutionnel, le fonctionnement des communes post-élections. Un volet assistance technique complémentaire pourrait être mis en place pour environ 5 M€. Ce programme s'inscrit à ce stade avant tout dans une logique d'appui national au renforcement institutionnel, sans déclinaison au niveau des régions.

2. Banque Mondiale

Programme d'appui aux municipalités (300 M\$ sur 2014-2019) en appui direct du programme gouvernemental de développement urbain et de gouvernance locale, pour les 264 municipalités tunisiennes. Des subventions globales seront affectées au programme gouvernemental pour la réalisation de projets d'infrastructures municipales et amélioration de l'accès aux services municipaux, notamment dans les quartiers défavorisés. Un volet renforcement des capacités pour l'amélioration du développement institutionnel des collectivités locales (10 M\$) pourrait également être proposé.

Audit des finances publiques locales (PEFA) de 6 municipalités (Sousse, Gabès, Tunis, Bizerte, Kairouan, Ettadhamen) pour 200 000 €. Expertise France s'apprête à conduire l'audit de la ville de Gabès.

Actions transversales de la France

1. Agence Française de Développement

Diagnostic PEFA de la ville de Sfax et organisation d'une **formation sur la méthodologie PEFA** (juin 2015), avec la Banque Mondiale, dans la municipalité d'Hammamet, à destination de cadres tunisiens qui travaillent, au niveau central ou local, sur la gestion municipale.

Appui à la Caisse des Prêts et de Soutien des Collectivités Locales (CPSCL) : Prêt de 30 M€ pour financer une partie des prochains programmes d'investissements des municipalités tunisiennes, et **don de 500 000 €** pour l'accompagner dans son évolution institutionnelle.

Programme de renforcement des capacités des communes, (150 000 €) reposant sur un partenariat entre le CNFPT (FR) et le Centre de Formation et d'Appui à la Décentralisation (CFAD).

2. Ministères et agences de coopération français

FSP décentralisation (600 000 € sur 2013-2016) visant à apporter un appui technique aux réformes de la décentralisation et à la mise en place du cadre juridique, à renforcer la démocratie participative et à appuyer la modernisation des outils de gestion financière locale. Mise en place d'un expert résident.

Expertise France : appui au renforcement des capacités en matière de formation des acteurs de la décentralisation (550 000 € sur 2 ans, apportés de manière exceptionnelle sur financements propres ADETEF). Comprend un appui, en amont de la décentralisation, au CFAD et à l'Ecole Nationale des Finances, qui assurent la formation des cadres territoriaux, chargés des questions de finances locales, affaires courantes et administratives dans les régions, afin de préparer les ressources humaines à la décentralisation.

Mise en place d'une experte résidente française du Ministère français des finances à partir de début août.

3 Actions des entreprises françaises, via notamment leurs Fondations.

Plusieurs de nos filiales ayant investi de longue date en Tunisie sont aujourd'hui très impliquées dans les actions de coopération en Tunisie, à l'égard notamment des jeunes et dans les régions défavorisées (Orange, Danone, Total, Sanofi, etc...).

Focus sur les gouvernorats de Gafsa et Kasserine

1. Actions menées par la France à Gafsa

Dons et prêts du Trésor pour la rénovation du triangle ferroviaire des phosphates (43,5 M€)

Contexte : La Tunisie est l'un des principaux producteurs de phosphates au monde et le secteur compte pour 3 % du PIB et 6 % des exportations (5 % et 10 % avant la révolution). La **rénovation du 'réseau des phosphates' (Sfax-Gabès-Gafsa)**, qui achemine la matière première vers les lieux de transformation et d'exportation, constitue par conséquent un **enjeu de compétitivité économique**. Le transport de passagers permet également de contribuer au **désenclavement de régions intérieures** parmi les moins développées en Tunisie. La Société nationale des chemins de fer tunisiens (SNCFT) a sollicité le concours de la France pour le financement des études et du chantier de remise à niveau.

Financement français : Un **don FASEP de 530 000 €** finance les études avant-projet (identification des besoins et préparation des appels d'offres) qui commencent avec EGIS Rail. Elles couvriront 80 % du réseau de 550 km. Un **prêt concessionnel de 43 M€** est disponible pour financer le chantier de **rénovation de la voie ferrée**.

Coopération décentralisée : programme des Pays de la Loire : mise en place d'un VI, actions notamment prévues dans le domaine de l'agriculture biologique, l'entrepreneuriat (création d'une plateforme de soutien aux créateurs d'entreprises).

Coopération militaire : centre de formation aux métiers mécaniques

2. Appui de la France dans le Gouvernorat de Kasserine

Don du Trésor pour le développement d'une ferme éolienne : La Tunisie ambitionne de porter les énergies renouvelables à hauteur de 30 % de son bouquet énergétique d'ici 2030. Dès 2011, des appels à projets ont été lancés dans le secteur. La France finance des études de faisabilité avant-projet pour 2,7 M€ en dons du Trésor. **Un don de 484 000 €** est fait à l'Agence nationale de maîtrise de l'énergie (ANME) pour les études **d'identification de potentiel et de sites éoliens dans le gouvernorat de Kasserine. L'AFD a également accordé une subvention de 110 000 € pour ce projet.** Les sites à plus fort potentiel éolien ont été identifiés dans les monts du Châambi. L'insécurité de la région a conduit à une interruption du projet mi-2014.

Coopération décentralisée : actions de la Région PACA (hôpitaux, camions de pompiers, etc)

Clause de non-responsabilité - Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.